

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Camping le Montbartoux - www.campingmontbartoux.com

1 - Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit, sans restrictions ni réserve à tout achat de services d'hébergement (location d'emplacement nu, location d'hébergement), de services de restauration, d'animation ou tout autre service proposé par le **Camping le Montbartoux** ci-après dénommé le « **CAMPING** » aux consommateurs et clients ci-après dénommés le « **CLIENT** ».

Les caractéristiques principales des services sont présentées sur le site internet du **CAMPING** www.campingmontbartoux.com. Le **CLIENT** est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix ou achat d'un service est de la seule responsabilité du **CLIENT**. Le règlement intérieur est affiché dans l'enceinte du camping.

Ces conditions et le règlement intérieur s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des services ou sur Internet.

2 - Droit de rétractation

Conformément à l'article L.121-21-8 du code de la consommation, le locataire est informé qu'il ne possède pas de droit de rétractation suite à la signature du présent contrat.

3 - Réservation

Pour toute réservation, une « **option** » est enregistrée (sous réserve de disponibilité) dès réception de votre demande. Celle-ci est valable maximum 48 heures.

La réservation ne devient ferme qu'à réception d'un **acompte de 50% du tarif de base + suppléments** (hors taxes) et du contrat de réservation daté et signé par le CLIENT.

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être transmise ou sous-louée sans l'accord du CAMPING sous peine de nullité.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Le CAMPING se réserve le droit de refuser un CLIENT si celui-ci a antérieurement causé des dommages, enfreint les règles de sécurité ou nuit à la jouissance paisible par les autres clients.

4 - Règlement du solde

Si la réservation a donné lieu au versement d'acompte par le CLIENT, le solde du séjour est intégralement payable **au plus tard 30 jours avant l'arrivée**.

5 - Taxe de séjour

Les taxes de séjour, collectées pour le compte des municipalités, sont données à titre indicatif et ne sont pas

contractuelles. Elles sont à acquitter par le CLIENT sur le lieu du séjour à votre arrivée.

6 - Annulation

Le CLIENT pourra annuler sa réservation jusqu'à 30 jours avant l'arrivée. Le montant sera conservé en tant qu'avoir pour une période de 6 mois. Passée cette période le camping gardera le montant.

Le CLIENT devra verser le montant total s'il annule dans les 30 jours précédents l'arrivée. Si le client ne se présente pas, le montant total de la réservation sera dû.

Si le CAMPING ne peut honorer le contrat, quel qu'en soit la cause, le client sera remboursé de son acompte versé.

7 - Modification de réservation

Aucune réduction ou remboursement ne sera effectué en cas : d'absence, d'arrivée retardée, de départ anticipé ; si tout ou partie des occupants s'absentent une ou plusieurs nuits au cours de leur séjour.

En cas de non présentation du CLIENT dans un délai de 24 heures à compter du début de séjour et sans justificatif et/ou information de l'arrivée du CLIENT, le CAMPING disposera de l'emplacement ou de l'hébergement locatif.

8 - Arrivée et départ

Arrivées : de 16h00 à 19h00

Départs : avant 11h00

Tout retard d'arrivée doit être expressément notifié au CAMPING. L'éventuel retard ne donne pas lieu à

remboursement et aucune réduction du prix ne pourra être demandée sur le montant initial.

9 - Personne supplémentaire et/ou visiteur

Si à l'arrivée ou durant le séjour, le nombre de locataire(s) dépasse celui précisé sur le contrat, le CAMPING se réserve le droit de refuser les locataires, soit de réclamer une majoration de prix selon le tarif en vigueur.

Tout véhicule supplémentaire et tout visiteur sera également facturé selon le tarif en vigueur. Pour des raisons de sécurité tout visiteur devra se présenter à l'accueil et s'acquitter de la redevance en vigueur.

Toute introduction frauduleuse de visiteurs sera sanctionnée. L'accès à la piscine et aux douches n'est pas autorisé aux visiteurs.

10 - Animaux domestiques

Les animaux de compagnie sont acceptés avec un supplément par animal et par jour, sous réserve d'être vaccinés et tenus en laisse par une personne majeure et devront être accompagnés à l'extérieur du camping pour leurs besoins.

En aucun cas ils ne devront rester seuls sur l'emplacement ou dans le locatif et ne devront incommoder le voisinage par leurs aboiements ou leurs salissures.

Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas acceptés. En cas de non-respect le CAMPING pourra prononcer l'éviction du chien et de ses maîtres.

Les animaux non déclarés à l'arrivée feront l'objet d'un surcoût de 20 euros par jour en plus du tarif en vigueur.

11 - Caution et état des lieux

Une **caution de 350,00 €** (par chèque, espèces ou empreinte de carte) est exigée avant la prise de possession de votre locatif en garantie d'une restitution en bon état et parfait état de propreté.

Toute réclamation sur l'état ou sur l'inventaire du locatif doit être portée à la connaissance de la Direction au plus tard dans les 3 jours suivant l'arrivée.

Le jour de votre départ le locatif devra être restitué avant 11 heures. En cas de dépassement d'horaire, une demi-journée supplémentaire sera facturée.

L'état des lieux de sortie sera fait dans la journée et après votre départ par le personnel nettoyant. Sous 7 jours le CAMPING pourra confirmer la destruction/annulation de la caution ou adresser une facture de prestation de nettoyage et/ou dégradation.

ATTENTION : La caution de 350,00 € sera intégralement conservée si l'interdiction de fumer dans les locatifs n'a pas été respectée.

Une caution pourra également être demandée pour les séjours en emplacements comme par exemple pour les séjours de groupes. La caution sera restituée en fin de séjour ou au plus tard 7 jours après la fin de celui-ci, déduction faite des indemnités retenues pour les éventuels dégâts causés aux installations communes, notifiées au CLIENT dans les 3 jours suivant la fin du séjour.

La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

12 - Piscine

Strictement réservée aux clients du camping.

Piscine non surveillée : les enfants demeurent sous l'entière responsabilité des parents. Les enfants ne doivent pas accéder à la piscine sans la surveillance directe d'un parent.

13 - Règlement intérieur

Tout CLIENT est tenu de se conformer scrupuleusement au règlement intérieur de l'établissement qui est affiché et dont chacun peut se procurer un exemplaire sur simple demande.

Tout locataire de locatif doit disposer d'une assurance villégiature et/ou d'une assurance responsabilité civile.

Le CAMPING décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries ou accidents divers relevant de la responsabilité du CLIENT.

14 - Réclamation

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée dans les 7 jours de la prise de possession par lettre recommandée avec accusé de réception.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le CLIENT a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le camping Le Montbartoux.

Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est **CM2C**. Il peut être joint via son site : <https://cm2c.net> ou par voie postale : CM2C, Centre de médiation de la Consommation de conciliateurs de justice, 14 Rue St Jean, 75017 PARIS.